

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2010-0097/PR/MEFPCP portant transfert des droits du Titre Foncier N°587.

n° 2010-0097/PR/MEFPCP

Ministère

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, ET DE LA  
PLANIFICATION, CHARGÉ DE LA PRIVATISATION

Date de publication

8 février 2010

Numéro JO

n° 3 du 15/02/2010

Date du numéro

15 février 2010

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** La Loi n°171/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public

**VU** Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** Le Décret n°2008-0093/PRE du 03 avril 2008 fixant les attributions des Ministères

**VU** La Lettre du Ministère des Finances.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Il est fait transfert des droits de propriété d'une parcelle de terrain bâtie, sise au Plateau du Serpent, objet du TF N°587 souscrit au livre foncier au nom du Ministère des Finances.

### Article 2

Ledit transfert est opéré au profit de la Société Immobilière de Djibouti pour y implanter un ensemble de complexes résidentiels.

### Article 3

A défaut de non remboursement, la propriété revient au Ministère des Finances.

### Article 4

Le présent Arrêté sera exécuté partout où besoin sera et publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

